

Prolongation des délais de réalisation des motions et des postulats

Date: 27 août 2014
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2014.GEF.11848
Classification: Non classifié

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Motion urgente 022-2012 Schär, Lyss (PS) Promotion de la médecine générale dans le canton de Berne

Traitement au Grand Conseil: 27 mars 2012
Décision: Point 1 : adoption sous forme de postulat
Point 2 : retiré

- ☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2016
- ☐ Proposition de prolonger le délai d'un an, jusqu'en
- ☐ Proposition de prolonger le délai une seconde fois d'un an, jusqu'en



Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

La requête de la motionnaire rejoint les mesures proposées dans le rapport du Conseil-exécutif « Médecine de premier recours dans le canton de Berne » de décembre 2011. Celles-ci sont en cours de réalisation, mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine. L'Office du médecin cantonal (OMC) étudie différents modèles d'organisation au sein et à l'extérieur du canton, en contact étroit avec les associations de médecins et avec l'Institut bernois de médecine générale (BIHAM). D'autres groupes de professionnels de la santé vont être approchés dans l'optique de la gestion intégrée des soins et de la prise en charge interdisciplinaire.